

Réf: Dossier 251283

Avis de constitution

SOCIETE « MADE BTP »

Siège Mankono, TONHOULE, Lot 195, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MADE BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Le lotissement, l'aménagement foncier et la construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- La réhabilitation de bâtiment, l'électrification et le forage hydraulique
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Mankono, TONHOULE, Lot 195, Ilot 27

Dirigeant(s) M MAMADOU DEA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11606 du 23/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75201/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

